

Rapport d'activité pour l'année 1938

Autor(en): **Gressot, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **43 (1938)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

POUR L'ANNÉE 1938

par M. **Jean Gressot**, président central.

*Mesdames,
Messieurs,
et chers collègues,*

Cette année, mon rapport sera peut-être plus bref que d'habitude. Non pas que notre société n'ait rien fait ou que son travail ait été moins intense que celui de ces années dernières, mais précisément parce que son travail plus intérieur qu'extérieur, se prête peut-être moins à des relations développées ou à des exposés brillants.

Je ne vous rappellerai pas la *réception* chaleureuse de Bienne, l'année dernière. Vous en avez conservé certainement le souvenir, souvenir qui s'accroît davantage par le recul des mois...

Dès le 5 novembre, votre Comité central — d'une cohésion toujours parfaite — se remettait au travail.

La question des *membres correspondants honoraires* et celle des *membres d'honneur* a retenu plus spécialement son attention du début. Il s'agit de savoir discerner judicieusement entre ces deux catégories. Il s'agit aussi de se montrer ménager, pour ne pas dire avare, de l'octroi de ces marques de reconnaissance et leur garder ainsi toute leur valeur. L'exemple de ce petit bout de ruban de la Légion d'honneur si facilement attribué chez nos voisins et qui, bien souvent, ne représente plus qu'une faveur bien minime, doit nous être un avertissement salutaire. Nous n'avons, par ailleurs, pas cru déroger à ces réserves sages et prudentes en appelant à siéger parmi nos membres correspondants honoraires M. le *Colonel Guisan* dont il est inutile de vous faire l'éloge et de rappeler la reconnaissance que lui doit le Jura dont la Société jurassienne d'Emulation est la vivante incarnation et M. le *Professeur Dr Ganz*, savant bâlois universellement connu et qui a bien voulu prêter à la Commission de l'armorial du Jura ses lumières et sa science. Qu'ils soient les bienvenus, ils nous honorent plus que nous les honorons,

Les tâches en suspens ont également retenu toute notre attention.

L'Armorial jurassien prend corps. Sans doute en est-on encore à la période de tâtonnement, mais les vides causés dans les rangs de sa commission sont comblés et si le départ de M. Stæhlin a été fort regrettable, du moins ses deux remplaçants, M. le Dr Prof. Ganz et M. Paul Roth, archiviste à Bâle, sont deux acquisitions précieuses qui, de concert avec MM. Amweg, Bourquin, Hoffmann et Mettler sauront édifier une œuvre de haute valeur dont nous parlera plus longuement notre cher ami M. Amweg.

L'enquête sur le Folklore piétine toujours. Nous espérons que l'octroi d'un subside de fr. 200 à M. Beuret-Frantz — dont l'heureux soixantième anniversaire, annoncé par la déesse aux cent bouches, a réjoui tous ses amis — pour ses nombreux et principaux frais, redonnerait un regain de vigueur à son activité... que nous attendons toujours avec confiance.

Le Prix littéraire jurassien s'est remis à l'œuvre, cette année. M. le ministre Choffat vous en communiquera les résultats.

Deux nouveaux problèmes ont réclamé notre sollicitude.

1. *Les sources du droit jurassien.* — Grâce à l'initiative de M. le professeur Rennefahrt, cette lacune sera comblée à plus ou moins longue échéance. Il s'agit d'un travail de longue haleine, important et délicat, qui demande un spécialiste, en même temps paléographe et juriste. La Société des juristes bernois prendrait à sa charge les frais d'impression d'un tel ouvrage, mais non ceux nécessités par les gros travaux de recherches à entreprendre. Après échanges de vue — par l'intermédiaire de l'infatigable M. Amweg — avec M. Rennefahrt, ce dernier avec une abnégation digne d'éloges, s'est déclaré prêt à assumer cette tâche, à la condition que l'Emulation puisse lui assurer le concours de quelques personnes du Jura qui consentiraient à procéder aux recherches nécessaires dans les Archives de nos principales localités. Avons-nous trop préjugé de votre bonne volonté, mes chers collègues, en lui promettant ce concours auquel nous allons faire appel incessamment?

2. *La question du patois* ne nous a pas échappé. A l'occasion du patronage, par l'Emulation, d'une soirée patoise à Porrentruy, le Comité central s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu de pousser quelque peu à la publication de textes patois si précieux quant à l'origine de notre langue et si savoureux quant à nos vieilles expressions? L'Emulation ne devrait-elle pas plus spécialement, publier la « Lettre de Bonfol » de Biétry dont l'original repose dans les vitrines de la bibliothèque de l'Ecole cantonale? Ne pourrait-elle pas

accueillir, de temps à autre, dans sa publication annuelle, un conte, une nouvelle, ou des poésies patoises, qu'on lit avec tant de plaisir — mais dont il reste peu de chose — dans des feuilles volantes ?

Le Monument Virgile Rossel reste momentanément en suspens, par suite de circonstances qu'il est oiseux de développer ici. Il franchira aujourd'hui, toutefois, une sorte de première étape, puisque nous allons procéder tout à l'heure à l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de cet excellent et talentueux Jurassien, plaque qui ne préjuge en rien de l'érection d'un monument plus conséquent pour lequel des fonds en suffisance ont été recueillis !

Et vous m'en voudriez certainement de ne pas m'étendre un peu plus longuement sur la question des *Archives jurassiennes* et de leur retour éventuel à Porrentruy.

Ayant appris que le Grand Conseil était saisi d'une proposition tendant à voter un crédit de près d'un million — réduit aujourd'hui à 650.000 fr. — pour la construction d'un nouveau bâtiment des Archives à Berne, le Comité central a estimé le moment propice pour agir énergiquement. L'unanimité ayant pu se faire au sein de la Députation jurassienne — dont on médit quelquefois un peu trop — une délégation prise dans son sein se rendit auprès du gouvernement, après que celui-ci eut été mis au courant de la situation par une lettre de votre bureau. Elle apprit avec étonnement que la Direction des Travaux publics n'avait jamais été nantie de notre requête de juin 1934, étonnement mêlé de stupéfaction... tempérée !! Mais elle apprit par contre avec plaisir que M. von Fischer, le nouvel archiviste, se montrait plutôt favorable à la décentralisation des archives et plus spécialement de celles de l'Evêché de Bâle.

Fort bien accueillie en haut lieu, elle eut la satisfaction de constater de la part des organes responsables, une bienveillante compréhension.

C'est ainsi qu'en séance du Grand Conseil, M. le Directeur des Travaux publics fit la déclaration suivante qu'il remit ensuite par écrit à votre président central : « Le Directeur des Travaux publics déclare que l'érection d'un nouveau bâtiment pour les archives cantonales n'influencera pas d'une manière décisive l'opinion du gouvernement quant à la demande des Jurassiens et visant à ce que les archives de l'Ancien Evêché de Bâle soient de nouveau transférées à Porrentruy » déclaration quelque peu sybilline, on le reconnaîtra, mais qui fut suivie d'une lettre officielle du gouvernement, plus importante et dont je tiens à vous donner connaissance :

Berne, le 24 novembre 1937.

**Monsieur le Président,
Messieurs,**

En réponse à votre missive de ce mois, nous avons l'honneur de vous faire savoir ce qui suit :

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre demande. A l'heure actuelle cependant, il ne nous est pas possible — et nous vous en exprimons le regret — de nous prononcer d'une manière ferme sur le problème d'un retour éventuel, à Porrentruy, des archives de l'ancien Evêché de Bâle. Nous donnons en revanche, volontiers ici, à votre Société jurassienne d'Emulation, l'assurance que l'édification d'un nouveau bâtiment pour les Archives de l'Etat, à Berne, ne préjugera nullement la question de savoir où les archives seront définitivement logées. Et nous vous assurons également que notre Conseil est disposé à examiner plus tard, avec toute l'attention qu'ils méritent et sans aucun parti pris, les vœux formulés relativement à une réintégration des documents en cause dans le Jura.

Persuadés que vous saurez apprécier comme il convient les motifs qui dictent la présente, nous saisissons l'occasion pour vous réitérer, etc. etc.

La question du retour des archives dans le Jura est donc, pour la première fois, officiellement et publiquement posée. Le gouvernement nous laisse un brin d'espoir — alors que certains n'en avaient aucun — quant à sa solution.

Mais cette question est actuellement au point mort, car elle dépend avant tout d'un bâtiment ad hoc, à Porrentruy. La question du transfert de l'hôpital actuel dans un nouveau bâtiment sis hors de ville étant encore pendante — et les bâtiments de l'ancien hôpital paraissant devoir se prêter au mieux au logement de nos papiers de légitimation — nous attendons, mais en état de continuelle vigilance.

Nos « Actes », ainsi que nous vous l'avions promis, sont sortis de presse, cette année, avec moins de retard que durant les exercices écoulés, mais pas encore assez tôt, à notre gré. Nous nous efforcerons d'améliorer la chose. Signalons en passant, qu'ils contiennent, ainsi qu'il avait été réclamé, la liste complète de nos membres. Ils sont, par ailleurs, riches et variés. La Commission préposée à leur rédaction — MM. Mœckli de Neuveville et Henry, de Saint-Imier, étaient adjoints au Comité central à cet effet — a fonctionné parfaitement.

L'excursion envisagée pour Genève n'a pu recevoir de réalisation faute d'une participation suffisante et cependant nous avons fait tout notre possible pour la mettre sur pied, alors que nos amis

de Genève — et plus spécialement M. Capitaine — avaient prévu la plus confortable des réceptions. Partie remise. Mais il ne faudra pas négliger, en 1939, de revenir à nos *excursions archéologiques*.

Nos relations avec les Société savantes de Suisse et de l'étranger continuent à être excellentes. Nous échangeons toujours nos publications réciproques. Et nous en comptons actuellement trois de plus : la Société académique des Sciences, Agriculture et Arts du Bas-Rhin, la Société d'Histoire naturelle de Colmar et l'Académie du Var.

Quant à nos *sections*, nous en sommes satisfaits : leur travail fécond, leur recrutement intéressant et leurs réjouissances de bon aloi — conférences, théâtre, soirées récréatives — ont occupé pleinement leur activité.

Notre *bibliothèque* s'est enrichie de 3 exemplaires de l'excellent ouvrage de M. Amweg : *Les Arts dans le Jura bernois* — que nous ne saurions assez recommander à ceux qui ne l'auraient pas encore — et de 2 exemplaires du nouveau chansonnier de M. Jâmes Juillerat que son auteur a bien voulu nous remettre. Ajoutons que notre section de Berne met à la disposition de ses sœurs, une soixantaine de volumes des « Actes » qu'elle possède en double. Avis aux amateurs.

Par ailleurs nous avons reçu de la Caisse d'Epargne de Courtelary — que nous tenons à remercier ici publiquement — une somme de 200 fr. à titre de *subvention* pour un fonds aux intérêts destinés à certaines publications jurassiennes lancées par un auteur jurassien sous les auspices de l'Emulation. Rappellerais-je que ce fonds existe déjà, étant constitué par la nue propriété d'une somme de 7000 fr. environ à nous léguée par le regretté M. Marc Folletête, mais dont la jouissance des intérêts appartient à une parente du défunt.

Et puisque nous parlons chiffres, vous apprendrez avec satisfaction que nos *Comptes* continuent à être satisfaisants, l'exercice 1938 bouclant par un bénéfice de fr. 1042.43, alors que le budget 1939 prévoit un léger boni.

Ajoutons que la souscription ouverte en son temps, n'est pas close encore ; elle se recommande toujours à votre générosité.

Malgré la situation actuelle qui eût pu causer du tort à une société telle que la nôtre, notre œuvre — car c'en est une véritable — loin de ralentir son activité, a continué à progresser.

Pourquoi ? Parce qu'elle se meut dans une atmosphère au-dessus des passions politiques et en dehors des contingences économiques. Parce qu'elle s'est créé partout, parce qu'elle a su se créer

partout, des amis qui lui restent fidèles et qui ne cessent de croître en raison des services éminents qu'elle rend et de l'idée supérieure qu'elle représente.

Gonzague de Reynold écrivait récemment dans son rapport sur l'activité de la commission intellectuelle de la S. d. N. : « C'est surtout dans les périodes d'anarchie, de troubles et de ruines que les esprits éprouvent la nécessité impérieuse de se joindre afin de travailler ensemble à sauver l'essentiel de la civilisation et à préparer des temps nouveaux ».

N'avez-vous pas, Mesdames et Messieurs, ressenti cette impérieuse nécessité ces derniers temps plus que jamais, de resserrer les liens qui peuvent unir, à l'abri de toutes les contingences de l'heure, tous les Jurassiens ? N'estimez-vous pas qu'une seule Société, l'Emulation, est à même de grouper autour de son programme tous ces Jurassiens dans le même culte supérieur du petit pays cher à nos cœurs ?

Cette conviction, plus elle sera ancrée dans l'âme jurassienne, plus elle la fera vivre et s'épanouir, plus elle la fera s'affirmer et rayonner.

Soyons de plus en plus les prêtres de la culture jurassienne, un des maillons de la défense spirituelle de la patrie.

C'est encore un des meilleurs moyens de la servir !